

Montréal, le 3 septembre 2026

Aux parents des élèves de la 2^e année du 2^e cycle

OBJET : Document d’information des normes et des modalités d’évaluation 2026-2027

Chers parents,

Une des obligations du Ministère de l’Éducation du Québec (MEQ) est de vous communiquer, dès le début de l’année, le moment de l’année où vous recevrez des communications, la répartition des compétences ainsi que la nature des principales évaluations.

Voici donc ces différentes informations :

Communications officielles de l’année	
Première communication écrite (communication préliminaire)	⦿ Vous recevrez cette communication le 9 octobre 2026 . Elle servira à vous donner des informations sur le comportement et les aptitudes de votre enfant depuis le début de l’année ainsi qu’à vous renseigner sur le rendement scolaire en français et en mathématique.
Premier bulletin Étape 1	⦿ Vous recevrez le premier bulletin de votre enfant le 19 novembre 2026 . Lors de cette journée, vous aurez également l’occasion de rencontrer l’enseignante de votre enfant, les spécialistes ainsi que les ressources complémentaires. Les compétences évaluées à l’étape 1 seront celles indiquées dans le tableau ci-dessous et celles-ci représenteront 20% du résultat final de fin d’année. Ce bulletin couvrira la période du 27 août au 10 novembre.
Deuxième bulletin Étape 2	⦿ Vous recevrez le deuxième bulletin de votre enfant le 25 février 2027 . Lors de cette journée, les parents des élèves ayant des difficultés d’apprentissage ou de comportement seront rencontrés. Les compétences évaluées à l’étape 2 seront celles indiquées dans le tableau ci-dessous et celles-ci représenteront 20% du résultat final de fin d’année. Ce bulletin couvrira la période du 11 novembre au 16 février.
Troisième bulletin Étape 3	⦿ Vous recevrez le troisième bulletin de votre enfant avant le 30 juin 2027 . Pour ce bulletin, toutes les compétences seront évaluées et elles correspondront à 60% du résultat final de fin d’année. Dans ce bulletin, vous retrouverez également le résultat final de chacune des compétences disciplinaires. ⦿ * À la fin de l’année, les élèves auront un examen du MEQ en français (lecture et écriture) et le résultat à cet examen comptera pour 20% du résultat final. Ce bulletin couvrira la période du 17 février au 22 juin.

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES ÉVALUÉES À CHACUNE DES ÉTAPES

	Français Lire	Français Écrire	Français Communiquer oralement	Mathématique Résoudre problèmes	Mathématique Raisonnement	Anglais Mobiliser sa compréhension	Anglais Communiquer oralement	Anglais Écrire des textes	Science et technologie	Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	Art dramatique	Arts plastiques	Éducation physique	Culture et citoyenneté québécoise
Étape 1 (20%)	X				X				X	X				
Étape 2 (20%)	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
Étape 3 (60%)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
RÉSULTAT FINAL (100%)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Pour chacune des compétences disciplinaires indiquées par un X, un résultat en % sera indiqué dans le bulletin. De plus, un espace est prévu, pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant.

Voici la nature des principales évaluations qui auront lieu tout au cours de l’année scolaire :

<i>Français, langue d’enseignement</i>	<u>En lecture</u> : Différents moyens parmi les suivants pourraient être utilisés : Situation d’apprentissage et d’évaluation, liste de vérification, grilles d’observation, travaux en classe, etc. <u>En écriture</u> : Différents moyens parmi les suivants pourraient être utilisés : Situation d’apprentissage et d’évaluation, liste de vérification, grilles d’observation, travaux en classe, etc. <u>Communication orale</u> : • Exposés oraux, observations de l’expression orale au quotidien (écoute et prise de paroles) De plus, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens (traces d’étude, dictées, entrevue, etc.) À la fin de l’année, une situation d’apprentissage et d’évaluation <u>obligatoire</u> en lecture et en écriture provenant du ministère sera administrée à tous les élèves de la fin du 2^e cycle. Le résultat comptera pour 20% du résultat final.
<i>Mathématique</i>	<u>Raisonner et résoudre</u>: Des situations d’apprentissage et d’évaluation seront utilisées. De plus, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens à l’aide de tests, d’exercices, de travaux et traces d’étude.
<i>Anglais</i> <i>(enseigné par un spécialiste)</i>	<u>Réinvestir sa compréhension de textes lus</u> : Les élèves écoutent des textes, des histoires et font des exercices à l’aide d’un CD pour ensuite répondre à des questions. <u>Interagir oralement</u> : Les élèves participent en classe aux dialogues, ils répondent en anglais aux questions posées et ils font des présentations orales de projets. <u>Écrire des textes</u> : Situation d’écriture et projets
<i>Science et technologie</i>	Différents moyens parmi les suivants pourraient être utilisés : recherches, lectures, travaux, exercices, expérimentations, projets, etc.
<i>Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté</i>	Différents moyens parmi les suivants pourraient être utilisés : situation d’évaluation, contrôles, travaux pratiques, recherches, projets.
<i>Culture et citoyenneté québécoise</i>	Différents moyens parmi les suivants pourraient être utilisés : travaux, recherche, exercices, projets, débats, discussions, conférences, présentation du conseil de coopération, etc.
<i>Art dramatique</i> <i>(Enseigné par un spécialiste)</i>	Les élèves seront évalués en art dramatique par différents moyens. Parmi ces moyens, les suivants pourraient être utilisés pour évaluer les compétences inventer et interpréter et apprécier : Improvisation, interprétation et création de courtes pièces, projets, cahier d’appréciation, grilles d’observation et d’évaluation, etc.
<i>Arts plastiques</i>	Tout au cours de l’année, les élèves apprendront différentes techniques en arts plastiques. Les élèves seront donc évalués à partir des œuvres qu’ils auront réalisées. La maîtrise de la technique et le respect des consignes seront les deux principaux critères retenus. En arts plastiques, une des compétences est d’être capable d’apprécier des œuvres d’arts, ses réalisations et celles de ses camarades.
<i>Éducation physique</i> <i>(enseigné par un spécialiste)</i>	Les élèves seront évalués sur des activités physiques individuelles. Il sera question de coordination, d’effort physique et de techniques reliées au sport. Il y aura aussi des observations et grilles d’analyse portant sur des activités physiques en équipe afin d’adopter un mode vie sain et actif. De plus, il sera question de stratégies, de positionnements et de moyens à prendre pour être en bonne santé.

Autres commentaires :

À l’étape 3, la compétence **Organiser son travail** fera aussi l’objet de commentaires inscrits dans le bulletin.

Précision : Si des changements importants sont apportés en cours d’année à ce qui est prévu en matière d’évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d’informations au sujet de l’évaluation, n’hésitez pas à consulter l’enseignant de votre enfant.



Directrice
Fabienne Groslier-Cauchy



Directrice adjointe
Nancy Lessard

Les titulaires,

Marie-Ève Bouffard
Valentine Salvaggio
Dominique Martel
Hayley Jazmin Tkatchow